



« Un recul historique »

Jean-Hervé Bradol

Interview dans Le Nouvel Observateur, 6 mars 2003

Document en provenance du site internet de Médecins Sans Frontières

<http://www.msf.fr>

Tous droits de reproduction et/ou de diffusion, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, réservés pour tous pays, sauf autorisation préalable et écrite de l'auteur et/ou de Médecins Sans Frontières et/ou de la publication d'origine. Toute mise en réseau, même partielle, interdite.

Menaces sur les pauvres
«Un recul historique»

Restrictions pour l'accès à la CMU, fin de la gratuité des soins pour les plus démunis..., le président de MSF s'alarme

**Interview de Jean-Hervé Bradol, président de Médecins Sans Frontières
Le Nouvel Observateur Hebdo N° 2000 - 6/3/2003**

Le Nouvel Observateur. - Le gouvernement veut restreindre les droits à la santé des plus démunis.

Jean-Hervé Bradol. - C'est scandaleux et dangereux. L'ouverture des droits à la couverture maladie universelle (CMU), dont bénéficient 4,7 millions de personnes, entrera en vigueur un mois après l'accord de la Caisse nationale d'Assurance Maladie. En outre, l'examen d'une demande de CMU ne se fera plus à la lumière des ressources du moment mais de celles de l'année précédente, ce qui va précariser un peu plus les bénéficiaires. Enfin, les 170000 personnes, essentiellement des étrangers en situation irrégulière, qui ont droit à l'aide médicale de l'Etat (AME), c'est-à-dire à la gratuité des soins, vont désormais payer le forfait hospitalier et le ticket modérateur. C'est du boulot de casseur! Un recul historique. Pourquoi vouloir rompre avec un système qui accorde depuis un siècle la gratuité des soins aux plus pauvres?

N. O. - Selon l'avant-projet de décret sur l'AME, les mineurs, les femmes enceintes après six mois de grossesse et les malades qui souffrent de pathologies graves n'auront pas à payer ces prestations.

J.-H. Bradol. - Et alors! Prenez le cas d'un asthmatique. Pour une crise très grave, il ira aux urgences et là on le soignera gratuitement. Mais après! Il devra payer le ticket modérateur pour les antibiotiques. Est-ce qu'il pourra le faire? En fait, ce malade recevra des morceaux de soins. Et cela risque de se terminer par une pathologie grave.

Un autre exemple? Les enfants qui font des otites à répétition, ce qui nécessite de nombreuses consultations. Aujourd'hui, cela se termine par la pose gratuite d'un appareil de drainage dans l'oreille. Si le décret est appliqué tel quel, ces enfants, faute de pouvoir se soigner régulièrement, finiront avec une surdité partielle, voire une méningite. Le système de santé dérape, d'accord. Mais pourquoi s'en prendre à la catégorie la plus faible de la population? Pourquoi les prendre comme cobayes?

N. O. - Pourquoi, selon vous?

J.-H. Bradol. - Ce bricolage dangereux est purement idéologique. Selon le ministre de la Santé, Jean-François Mattei, il faut responsabiliser les malades, éviter les abus. Une fois de plus, on stigmatise les plus modestes. Je peux vous assurer qu'avec deux ans de recul, la CMU a énormément apporté à la collectivité. Et qu'il y a eu très peu d'abus. Qu'importe! Voilà 4,7 millions de personnes qui sont pointées du doigt, mises à l'index.

N. O. - A votre connaissance, le gouvernement a-t-il d'autres projets dans ses cartons, concernant cette catégorie de population?

J.-H. Bradol. - Oui. Il pense à une refonte complète du principe de la CMU, qui verrait le jour à l'automne. Aujourd'hui, la CMU garantit les mêmes prestations à la quasi-majorité de ses bénéficiaires, la même qualité de verres de lunettes par exemple. Selon ce projet, l'Etat remplace cette garantie par une «aide à la souscription complémentaire», un peu comme l'aide au logement, à charge pour les ayants droit de souscrire une assurance complémentaire. L'égalité devant les soins pour tous ne serait plus assurée.

N. O. - Quelles seront les conséquences de ces projets pour votre organisation?

J.-H. Bradol. - Depuis la création de la CMU, nous avons fermé des dispensaires dans presque toutes les grandes villes. Eh bien, nous allons les ouvrir à nouveau. Quel progrès!

N. O. - Vous avez rencontré la secrétaire d'Etat à la lutte contre la précarité, Dominique Versini.

J.-H. Bradol. - Oui. Nous l'avons trouvée très embarrassée. Elle n'a, bien sûr, pas pu nous expliquer en quoi ces mesures étaient positives pour les malades...

Propos recueillis par Martine Gilson